

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT N° RCA22 210002

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné que :

- 1° lors de sa séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> février 2022, le conseil d'arrondissement de Verdun a, adopté le [Règlement autorisant un emprunt de 3 275 000 \\$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges \(RCA22 210002\)](#);
- 2° ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 juin 2022;
- 3° ce règlement entre donc en vigueur en date d'aujourd'hui;
- 4° copie de cette résolution peut être consultée du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 au bureau du soussigné situé au :

Bureau du Secrétaire d'arrondissement  
4555, rue de Verdun, bureau 104  
Verdun (Québec) H4G 1M4

Donné à Verdun, le 21 juin 2022.

*Mario Gerbeau* (original signé numériquement)

Mario GERBEAU  
Secrétaire d'arrondissement